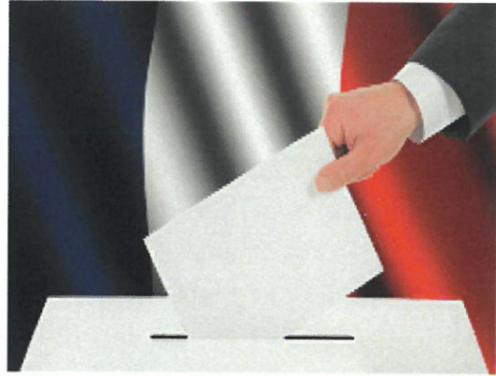


## Décès

Notre doyenne, Josefa Quero, nous a quittés le 8 janvier dernier à quelques jours de ses 101 ans. A Soledad et à Jean-Pierre nous renouvelons toute notre sympathie.

Daniel Beaufiles est décédé le 23 février 2017. La municipalité rend hommage à celui qui fut porte-drapeau et conseiller municipal. A sa fille Sylvie et à son petit-fils Dorian, nous présentons nos condoléances.



## Elections

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 19h (heures légales locales).

Les élections législatives sont programmées pour les dimanches 11 et 18 juin (fermeture bureau à 18h).



Pensez au tri, ne pas jeter sur la voie publique

## A VOS AGENDAS !

Lundi 27 mars : Journée gratuite *pro confort* à 9h30 salle de Prayols. Présentation de produits sans obligation d'achat. Repas et petit loto offerts. S'inscrire assez vite (limité 50 personnes). Club des Aînés "Montoulieu-Prayols" : infos et inscriptions au 06.13.03.15.93.

Dimanche 16 avril à 10 h 30 : messe de Pâques.

Jedi 27 avril, départ 11h : sortie Pas de la Case. Adhérents 5€ et non adhérents 10€ - retour vers 18h.

Dimanche 7 mai : course du Pont du Diable

Lundi 8 mai 18h : cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Vendredi 12 mai 20h30 : reprise de la pétanque prayolaise terrain de pétanque situé à l'aire de jeu. Ouvert à tous.

Samedi 27 mai : repas et bal musette à 12h à Ginabat. Ouvert à Tous.

Samedi 3 juin 11h : cérémonie des Guerilleros espagnoles

Samedi 24 Juin 14h30 : petit loto et goûter à la salle de Ginabat. Adhérents € et non adhérents 5€.

Samedi 24 juin : feu de la Saint Jean organisé par le Comité des fêtes.

Responsable de publication : F.LAGUERRE  
Conception & graphisme : J.PORTE-TRAUQUE  
Avec la participation des conseillers municipaux



Mairie de Prayols  
Horaires d'ouverture et secrétariat: lundi et jeudi de 15h30 à 18h30  
Ouverture au public : mardi, mercredi et vendredi de 7h30 à 10h00  
Téléphone/Fax : 05 61 65 30 98  
www.prayols.fr  
mail : mairie-de-prayols@wanadoo.fr  
Lettre municipale imprimée en mairie

## Au fil des saisons N°11



### Editorial

**En envisageant le pire,  
on espère le meilleur.**

Après les surprises venues de l'étranger (élections présidentielles aux Etats-Unis et référendum pour la sortie de l'Europe des Anglais), la campagne électorale française ne manque pas de nous dérouter, si bien que les instituts de sondage redoublent de prudence. D'abord, un président de la République qui renonce à se confronter aux suffrages ; ensuite des primaires qui ont balayé tous les favoris.

Il est vrai qu'il ne fait pas bon appartenir au système tellement celui-ci est refoulé par les électeurs, à droite comme à gauche. Et dans cet imbroglio où il ne fait pas bon être élu président, ils sont onze qualifiés parmi une soixantaine (heureusement qu'il y a des règles). Il faut toujours s'attendre à l'inattendu avec des prétendants qu'on découvre jour après jour.

Pourtant, les enjeux sont d'une extrême importance pour qu'il y ait, après les présidentielles, une majorité pour gouverner et des citoyens impliqués.

Quelle place la France va occuper dans le monde ? Quelle forme va prendre la décentralisation ? Quelles solutions pour le chômage de masse ? Quelle forme d'éducation ? Quelle politique intérieure et extérieure ? Quelles mesures pour la santé et la prévention ? Quelle défense de l'environnement et de l'agriculture ? Quelle dynamique culturelle ... ?

Il ne s'agit pas de voter contre mais pour, il ne s'agit pas de s'abstenir ce qui aurait tendance à favoriser le candidat qu'on est sensé rejeter le plus.

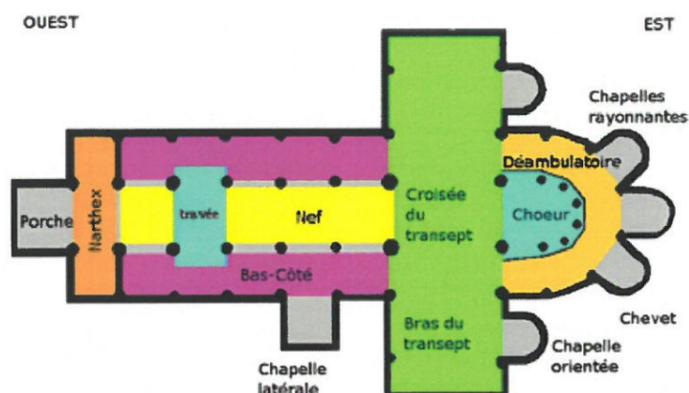
En démocratie, nous sommes tous responsables de nos choix.

Francis Laguerre

PRINTEMPS  
2017



## Travaux église : création d'une ventilation



L'humidité constatée dans l'église a nécessité la création d'une ventilation naturelle pour assainir le chœur de l'église : quatre aérations recouvertes de grilles ont été créées de part et d'autre du déambulatoire, ainsi que deux autres sorties d'air frais sous la marche de l'autel. Une circulation d'air sera faite en ouvrant en ouvrant les fenêtres de la sacristie ou le bas du vitrail du transept droit prévu à cet effet. La prise d'air extérieure peut être fermée à tout moment ou lors de la période hivernale. Une autre ventilation a été créée pour la mise en place d'une grille sur la porte qui donne accès sous la sacristie. Ces travaux ont été réalisés en régie.



## Coupe usagère 2017/2018

Suite à la réunion du 23 janvier dernière, 15 usagers ont confirmé l'inscription auprès de l'entrepreneur M Garcia Guillaume qui a la responsabilité de l'exploitation ainsi que le transport des lots de bois, pour ceux qui le souhaitent.

L'ONF a martelé la coupe. L'entrepreneur peut abattre les arbres à la bonne lune, si le temps le permet.

## Columbarium

Les employés de mairie ont préparé la dalle qui va prochainement recevoir le columbarium au cimetière.

## Parking à vélos



## Abri frigo



## Chemin de randonnée des cascades

Le sentier du « tir des Pradels » a été rétabli, après le dégagement des gros arbres et de leurs souches. Ce travail a été réalisé gracieusement par l'entrepreneur qui exploite la forêt communale « des Bessèdes », en collaboration avec les employés municipaux.

## Environnement

### Premiers sourires du printemps

#### Escapades de printemps

Dans notre village ils sont nombreux ceux et celles dont le passe-temps favori est de dessiner, peindre, sculpter, écrire ou photographier...

Chacun avec sa sensibilité propre choisit son matériau (toile ou papier, verre, pierre ou bois) et laisse libre-cours à son pouvoir créatif.

A eux tous nous donnons rendez-vous, après inscription préalable sur bulletin ci-joint à la lettre, le 31 mars à 18h00 pour le vernissage de l'exposition, qui sera visible jusqu'au 16 avril aux heures d'ouverture de la mairie, plus les dimanches matin de 10h à 12h.

Préalablement nous proposons que chacun(e) vienne avec 2 de ses créations qui pourront figurer en bonne place dans une palette prayolaise créative de bon aloi...

L'accrochage ou la mise en place se feront dans la salle du Conseil la veille dans le créneau de 18 à 21h.

Renseignements :

Janine Pascal au 06 81 75 76 87

#### Agnelage

« Le journal municipal » s'est rendu à l'étable de Béziou où viennent de naître 49 agneaux, fruits des 51 brebis mères « manech » et « tarasconnaises » pour la plupart, et du bélier à l'oeil vif ...

Tout le troupeau pâture actuellement sur les hauts de la Citadelle les jours de beau temps et, la saison venue, partira aux estives d'Auzat.

L'éleveur, adepte des circuits courts et des bons produits locaux commercialise aussi les caissettes d'agneau de qualité, nourri d'herbe et de foin du village.



## En route pour le « zéro phyto »



Avec le printemps, reviennent pour tout un chacun les préoccupations horticoles et environnementales.

Nos sociétés ont pris l'habitude d'employer des substances chimiques pour contrôler la pousse des végétaux dits « importuns », maîtriser les insectes destructeurs de nos plantations et limiter la progression des maladies de la flore. De multiples études et des décisions de justice ont conclu à la nocivité de certains phyto sanitaires tant pour les sols que pour notre santé. Aussi à Prayols et dans les territoires du PNR on semble s'orienter vers des pratiques plus « douces » de traitement de notre patrimoine végétal.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 la loi Labbé formalise juridiquement les pratiques des collectivités, des agriculteurs, des jardiniers (professionnels ou amateurs).

Pour toute demande d'information de précisions à ce sujet contacter le PNR, les services de l'État ou la Chambre d'Agriculture.

#### Attention pour les jardiniers !

Les Saints de glace c'est le 11, 12 et 13 mai. Et le dicton issu des observations populaires vous met en garde :

Avant St Servais, point d'été  
après St Servais, plus de gelées.

### Le millas de nos grands-mères : suite des chroniques de Mamy Georgette

Dans le chaudron où on avait mis la graisse de cochon à cuire et où restaient encore quelques débris de fritons, ma mère versait une dizaine de litres de lait. Lorsque l'ébullition se produisait, elle faisait tomber par poignées et en pluie la farine de maïs toute dorée qui épaississait en cuisant. L'opération se faisait très lentement, toujours tournant avec « la toudeillo », branche de buis ou de houx dont une des extrémités était terminée par le début de 5 branches secondaires.



Parfumé de zestes de citron, de fleurs d'oranger, d'eau de vie de marc, le millas était prêt et maman toute rouge d'être restée devant l'âtre rougeoyant.

La dernière étape était effectuée à « la forge ». Sur 2 tréteaux, une grande planche de bois recouverte d'une nappe blanche était posée. Mon père versait le contenu bouillant du chaudron sur la planche et par des mouvements appropriés on levait au bout, on levait au fond, on inclinait à droite, on inclinait à gauche et le millas odorant s'étalait sur toute la surface d'une manière uniforme.

Découpé en carrés, c'était un régal de savourer cette friandise, soit grillée sur les braises qui donnaient des boursouflures brunes, soit à la poêle et saupoudrés abondamment de sucre en poudre.

Je n'ai plus jamais retrouvé par la suite pareille odeur et semblable saveur !

### Du blé en herbe au bon pain : un printemps pour entreprendre

Notre enfant du pays Jean Michel vient d'installer son savoir faire au fournil de la boulangerie Lacoste de Foix.

C'est une transmission artisanale qui nous réjouit et nous amène à encourager notre jeune ami devenu partie prenante dans la vitalité économique du Comté de Foix.



### Archivage mairie

Par l'entremise du Centre de Gestion de l'Ariège, nous avons pu bénéficier de l'intervention à moindre coût d'une archiviste qui s'est attelée aux différents classements des documents.

La conservation des archives a pour intérêt : la sauvegarde de la mémoire pour constituer les matériaux de l'Histoire et la gestion courante du service, ce qui permet de disposer en permanence des informations utiles à son activité.

Il existe des règles qui précisent qu'un « document d'archives ne peut être consulté que dans un environnement contrôlé. Propriété de tous, accessible à chacun, le document doit être respecté et protégé lors de la communication (...) Chaque document constitue une pièce unique et irremplaçable ». Tous ces documents sont donc consultables depuis les archives départementales qui assurent la conservation avec des règles précises de consultation.

### Containers récup' textile

Les « récup' textiles » ont été implantés au niveau des autres containers de récup verres et papiers, en face de la mairie. L'entreprise de collecte, tri, recyclage est la société Vertex basée à Lavelanet. Voici quelques consignes simples de dépôt des textiles : donner des vêtements propres et secs, même les vêtements usés (pas de vêtements mouillés) ; déposer les vêtements dans des sacs fermés (pas de vrac ni de cartons : risque de bloquer les trappes des containers) ; déposer les chaussures par paires liées ; collecté également de maroquinerie, de linge de maison et de linge d'ameublement (couvertures, draps, nappes, rideaux....)



### Cartes d'identité

La mairie ne traite plus désormais les cartes d'identité. Il faudra se rendre à la mairie de l'une des 12 communes désignées pour cela dont celle de Foix ou de Tarascon.

Afin de faciliter les démarches, il vous est possible de faire une pré-demande de passeport, de Carte Nationale d'Identité ou des deux titres en même temps. Il suffit de se rendre sur le site <https://ants.gouv.fr/>.

On peut créer un compte directement sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (démarches gratuites).

### Régularisations

Malgré un suivi régulier assuré par la municipalité, il se pourrait qu'il y ait encore des constructions non conformes réalisées sans autorisation, des dépôts sauvages, ce qui oblige chacun de ce fait à régulariser toute situation avant que le service contentieux fasse un contrôle.

### Trail du Pont du Diable

Le 7 mai auront lieu deux courses organisées par Jean-Claude Soulière avec départ du Pont du diable à Ginabat, la première de 20 km (départ 9h), la deuxième de 10 km (départ 9h 30). Cette épreuve pour sa première édition s'appelle "le diable et les gardes du clocher". Elle aura trois points de ravitaillement : le belvédère de Seignaux, le refuge des gardes sur Montoulieu et le refuge de Bartat sur la commune de Prayols.

### Chiens errants

Rappel : un arrêté municipal enjoint les propriétaires de chiens de les empêcher de courir sur la voie publique et sur les propriété du voisinage.



### Pourquoi la révision de notre Plan Local d'Urbanisme ?

Notre PLU approuvé en 2003, ne correspond plus aux exigences des lois actuelles (loi Grenelle de l'Environnement, notamment) ainsi qu'aux objectifs fixés à l'échelon intercommunal dans le SCoT de la Vallée de l'Ariège approuvé en mars 2015. Il nécessite une révision par laquelle nous mettrons en place un nouveau projet de planification, toujours dans l'intérêt général de notre territoire.

### Quels sont les objectifs phares de notre révision du PLU ?

Le conseil municipal doit élaborer un document d'urbanisme répondant aux lois en vigueur selon les principes de préservation de l'environnement, d'équité sociale et du cadre de vie ainsi que de développement économique.

L'étude intégrera les enjeux suivants :

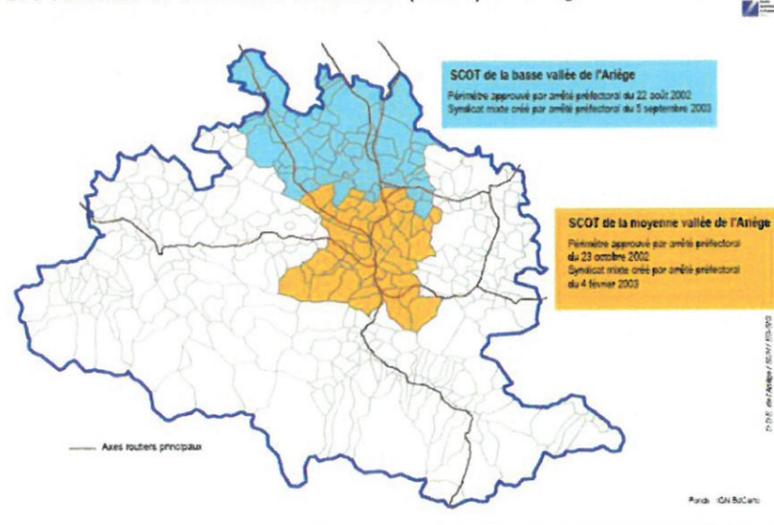
- Organiser dans le temps l'ouverture à l'urbanisation des secteurs de développement en privilégiant les secteurs déjà desservis par les réseaux.
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti (paysages agricoles, terrasses, « tartiers », fontaines, châtaigneraies...) garant de son attractivité.
- Favoriser la mixité sociale.
- Développer les « mobilités douces » notamment dans le cadre du projet intercommunal « au fil de l'eau ».
- Préserver et développer l'activité agricole.
- Lutter contre la fermeture des paysages.
- Aménager la traversée du village et les abords de la mairie.
- Prévoir un traitement adapté des entrées de bourg.
- Permettre la réalisation de projets touristiques ou de loisirs.

**Au sein du SCoT, notre commune se situe dans le secteur stratégique de bordure de la ville de Foix.**

### Quels sont les objectifs urbains que le SCoT nous demande d'atteindre ?

- Population recommandée en 2032 : 449 habitants (soit 88 habitants en plus depuis 2010).
- Besoin en résidence principale pour l'accueil de nouveaux habitants en 2032 : 40 logements recommandés (en constructions neuves ou réhabilitation). Dont 15% de logements locatifs à loyer modéré.

#### Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) en Ariège



#### Les autres documents de planification sectorielle

(Plan Local de l'Habitat, Plan Local de l'Urbanisme, Schéma de Développement Commercial, Plan de Déplacements Urbains)

**doivent être compatibles avec le SCoT**  
ce qui signifie qu'ils ne doivent pas aller à son encontre, ne pas compromettre ses objectifs.

- Densité minimale obligatoire sur la production de logements neufs : 15 logements / ha.
- Consommation foncière maximale autorisée pour la production de logements neufs : 3,2 ha. Notre PLU approuvé en 2003 prévoyait plus du double de surface constructible. Bien qu'une partie de cette superficie soit aujourd'hui bâtie, il reste néanmoins trop de terrains en zone constructible pour se conformer à l'objectif du SCoT. Une révision complète de notre PLU est donc bien nécessaire.

### Qui sont les acteurs locaux du PLU ?

Le conseil municipal accompagné du maître d'œuvre.

La révision du PLU est de la responsabilité du conseil municipal (procédure administrative, prise de délibérations aux moments clés), via la commission urbanisme pour le montage du dossier (réunions techniques, recherches, rencontres).

Afin d'accompagner les élus, la maîtrise d'œuvre a été confiée à un équipe des professionnels composée d'urbanistes via le cabinet Interfaces+, d'une paysagiste et d'un cabinet spécialisé dans l'environnement via Asphodel Environnement. Leurs compétences diverses permettront la réalisation d'un document d'urbanisme cohérent et conforme.

L'étude démarrera par la mise en place du diagnostic territorial complet et complémentaire grâce aux divers domaines de compétences de chaque bureau d'étude (environnement, agriculture, paysage, urbanisme). Les trois membres des différents cabinets se déplaceront sur le territoire afin d'observer son fonctionnement. Une réunion technique avec les agriculteurs s'est tenue en janvier afin de connaître les différentes typologies, les points positifs de notre territoire ainsi que les difficultés rencontrées.

L'étude se poursuivra par la définition du projet d'aménagement basé sur les résultats des diagnostics (en principe en juin). Ensuite, le plan local d'urbanisme prendra forme par une traduction réglementaire judicieuse et motivée de ce projet d'aménagement en fin d'année.

### La population a également son rôle à jouer.

Afin de vous associer à cette étude, qui, rappelons-le concerne chacun d'entre nous, dans l'intérêt collectif et général du territoire, le conseil municipal a choisi de procéder ainsi :

- Au fur et à mesure de la réalisation de l'étude, une exposition permanente des dossiers sera tenue en mairie. Il sera possible de consulter les dossiers en libre disposition, sur place uniquement. Ainsi, chacun pourra inscrire ses remarques sur un registre mis à disposition pour cela. La période de consultation des dossiers sera communiquée par voie de presse et affichage (juin/juillet).
- Lors de la mise en place du projet d'aménagement, une réunion publique se tiendra où sera présenté le dossier en cours d'étude. Cela constituera un moment d'échanges et de débats avec le conseil municipal et le bureau d'étude en urbanisme (juin/juillet)
- Avant l'approbation du PLU, chacun aura à nouveau la possibilité de s'exprimer, cette fois dans le cadre d'une enquête publique avec un commissaire enquêteur qui sera là pour recevoir et répondre aux questions (date prétendue : premier semestre 2018).